

Règlement du 12^{ème} prix des embouquineurs 2007 / 2008

Art 1. La librairie Dialogues organise le 12^{ème} prix des embouquineurs pendant l'année scolaire 2007/2008. Ce prix littéraire couronne les meilleurs ouvrages de jeunesse destinés aux enfants de CP, CE1, CE2, CM1, CM2, 6^{ème} /5^{ème} et 4^{ème}/3^{ème} .

Art 2. Les libraires de Dialogues présélectionnent 42 titres pour constituer une série de 6 titres par niveau (CP, CE1,CE2, CM1, CM2, 6^{ème} /5^{ème} et 4^{ème}/3^{ème}). Par la suite, Dialogues n'intervient plus dans le choix des livres, non plus que dans la façon dont ce choix se fera dans chaque classe.

Art 3. Les enfants liront tous 6 titres entre octobre 2007 et juin 2008.

Art 4. L'inscription de chaque classe donne lieu au versement ~~d'un droit d'inscription de 15€~~ ~~et~~ * du prix d'un lot de 6 livres, ces livres étant fournis en une seule fois avant le 15 octobre. Un courrier vous avertira de la disponibilité des livres à la librairie.

Art 5. Les enseignants désireux de travailler avec plus d'une série de livres pourront commander autant de séries supplémentaires qu'ils le souhaitent au même tarif. Pour bénéficier de la remise, ils utiliseront le bon de commande spéciale qui leur sera fourni à réception de leur bulletin d'inscription. Les factures correspondantes seront établies avant la fin de l'année scolaire.

Art 6. Les bulletins de vote seront expédiés aux écoles dans le courant du mois de mai 2008.

Art 7. Le mercredi 4 juin 2008, une finale réunira les délégués - un par classe - qui viendront débattre à la librairie et aux enfants de dialogues. Un libraire, un illustrateur, ou un auteur de livres pour enfants présidera chacun des jurys.

Au même moment, dans les autres librairies de France participant au prix, le même vote aura lieu, qui permettra d'élire les lauréats « nationaux » du prix.

** cette année, les droits d'inscription sont offerts.*